

**L'an deux mil quinze, le mardi 18 août à 18h**, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

**Présents** : Grégory BRO, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Agnès PEREZ, Catherine MARTINEZ, André VEYRAT, Marcel LAUTIER, Marie-Odile ANTIGNAC, Pascal THEVENIAUD, Fabienne MOUREY, Benoît SEIGNOUREL.

**Absents excusés** : Ondine VIEQUE, Ascencio FERNANDEZ, Jean-Marc LACOMBE-BONNIOL, Marie PRATS.

Madame Catherine MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité. Il soumet à l'assemblée l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- la participation de la commune à la classe découverte.

#### **Participation à la classe découverte :**

11 élèves de l'école Costabelle sont partis en classe découverte du 26 au 29 mai 2015. L'enseignante demande, comme les années précédentes, une participation de la Mairie de 15 € pour les enfants de Saint Bauzille de la Sylve.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accorde à l'unanimité le montant de cette subvention.

#### **Démolition maison Hortense :**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur André VEYRAT, délégué aux travaux et à l'urbanisme. Il expose au Conseil Municipal les 4 devis reçus en mairie pour la démolition du pâté de maison place du Jeu de Ballon.

Après étude des devis, les conseillers choisissent à l'unanimité l'entreprise Rouvier qui est la moins disante, pour un montant de 24 780 € HT. Ce montant comprend l'installation du chantier, le constat huissier, le retrait de l'amiante, la dépose, la déconstruction, la démolition et le remblai.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à solliciter un prêt auprès d'organismes bancaires et à signer toute pièce concernant ce dossier.

#### **Bibliothèque Municipale :**

Monsieur le Maire annonce au conseil que 3 des bénévoles ont décidé de ne plus s'occuper de la bibliothèque municipale. Monsieur le Maire propose au Conseil que Mme Marie-Odile Antignac s'occupe d'organiser une réunion avec les personnes intéressées pour s'investir à la bibliothèque.

#### **Point Agence Postale :**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que La Poste a prévu l'installation d'une borne interactive au service de la clientèle. Notre Agence Postale est trop petite pour ce projet, nous devons donc voir à agrandir les locaux. Monsieur Veyrat, élu chargé des travaux, va étudier le dossier et soumettra au Conseil différentes propositions.

#### **Volets logements communaux :**

Les volets des logements communaux ont été posés cet été. Notre financement a été accordé par le Crédit Agricole. Les locataires prendront en charge le remboursement du prêt pendant 10 ans. La première mensualité a commencé au mois d'août.

### **Point mutualisation :**

La Communauté de communes propose aux communes membres plusieurs thèmes mutualisables.

En ce qui concerne notre commune, 3 thèmes peuvent nous intéresser :

- le service informatique
- le groupement d'achats
- l'ingénierie en matière d'urbanisme

Le Conseil approuve à l'unanimité les 3 thèmes choisis.

### **Point PLU :**

Le PADD a été approuvé par la DDTM. L'avancement du PLU suit son cours.

### **Point festivités :**

Madame Agnès Perez, adjoint chargée des animations fait un point sur les festivités passées ou à venir.

Le 13 juillet a été une réussite avec environ 200 adultes et 40 enfants.

Le marché au terroir devait avoir lieu le jeudi 13 août. Il a été malheureusement annulé pour cause de pluies et d'orages.

La fête du village aura lieu du 4 au 6 septembre prochain. Le traiteur « Autour d'un Repas » a été sélectionné pour l'organisation des repas du vendredi soir et du dimanche midi. Le prix a été fixé à 10 € pour les adultes et 5 € pour les enfants.

Une réunion va être organisée avec la commission animation, la gendarmerie, le président de l'Escargot Roulant, la présidente du Foyer Rural et le cafetier.

### **Ebourgeonnage des platanes :**

Monsieur le Maire explique au Conseil que suite à la taille des platanes l'an dernier, nous devons procéder à l'ébourgeonnage des arbres afin de faire une sélection de branches et poursuivre l'entretien régulier des arbres. Nous avons reçu un devis de l'entreprise BRL de 75 € par arbre.

Voté à l'unanimité

La séance est levée à 20h

Le Maire  
Grégory BRO

La secrétaire de séance  
Catherine MARTINEZ